

TENNIS MONTRÉAL/OUTREMONT

PROGRAMMATION ESTIVALE 2019

CAHIER ADMINISTRATIF



Administration

PARC : Saint-Viateur (rue Querbes et Saint-Viateur)

LOCAL : dans le chalet (travaux à prévoir – détails à venir)

PERSONNES RESSOURCES : Préposé à l'entretien du terrain et du parc

BUREAU ADMINISTRATIF : pour tout renseignement 514 495-6211 ou par walkie-talkie par le préposé

CARTE D'IDENTITÉ : avoir sa carte d'instructeur accrédité en tout temps et la montrer aux participants lorsque vous donnez des cours privés (obligatoire).

MATERIEL : dans le local au chalet (travaux à prévoir – détails à venir)

SAISON : 6 mai au 14 octobre 2019 (selon l'état des terrains)

HORAIRE : du lundi au vendredi de 7 h à 23 h et les samedis et dimanches de 8 h à 22 h

PROGRAMMATION : tableau des activités et feuilles de fréquentation

LISTE DES PARTICIPANTS ET PRÉSENCES : à chaque session. Dans le cas où une personne ne serait pas sur la liste, demandez son reçu afin qu'il puisse assister au cours. S'il ne l'a pas, prenez son nom en note et, suite au cours, demandez à l'accueil du CCI de vérifier s'il est bien inscrit.



Tennis Montréal

Pour nous joindre
(514) 270-2724

Nicole Nobert
Directrice Générale
☎ (514) 270-2724 poste 225

nicolen@tennismontreal.qc.ca

Sadri Tijani
Service à la clientèle
☎ (514) 270-2724 poste 1

informations@tennismontreal.qc.ca

Sebastian Scutaru
Coordonnateur technique
☎ (514) 270-2724 poste 224
☎ cell. : 514 835-7529

technique@tennismontreal.qc.ca

Heures d'ouverture régulières des bureaux de tennis Montréal

Lundi, jeudi, vendredi : 9h-12h et 13h-16h30 / Mardi, mercredi : 12h-17h et 18h-20h



Outremont

Pour nous joindre
Centre communautaire intergénérationnel (CCI)
(514) 495-6211

Heures d'ouverture de l'accueil

Lundi au vendredi	8 h à 18h
Samedi	10 h à 17 h
Dimanche	Fermé

Luc Lafrance
Chef de division par intérim et régisseur, sports et loisirs (programmation)
☎ (514) 495-6219 luc.lafrance@ville.montreal.qc.ca
☎ Cell. (514) 891-0346

Alexis Bissonnette (fonction supérieure)
Contremaître parcs, sports et loisirs (installations)
☎ (438) 401-5823 alexis.bissonnette@ville.montreal.qc.ca

Consigne terrains terre battue

Tous les participants des cours doivent porter des souliers à semelles lisses lorsqu'ils pratiquent le tennis sur les terrains en terre battue. Le port de souliers à semelles avec crampons endommage prématurément les terrains en terre battue ce qui demande un travail considérable de remise à niveau des terrains pour les usagers qui utilisent les terrains suite aux cours. Une vérification systématique des souliers est nécessaire avant chaque cours.

Étant donné que les participants n'auront pas été informés de cette exigence au premier cours, les entraîneurs pourront être tolérants. **Toutefois, ils ne pourront accepter d'autres types de semelles pour les cours suivants.**

Cette exigence devra être respectée pour la saison complète.

Pluie

Les préposés à l'entretien des parcs ont le mandat de déterminer si les terrains sont utilisables. Ils prennent en considération la sécurité des usagers d'abord et la praticabilité des terrains. Ils devront référer les gens au comptoir du Centre communautaire d'Outremont (999 McEachran) pour les modalités de reprise des cours ou ligues.

1 - S'il y a pluie ou qu'il y a eu pluie et en cas de doute - Pendant les heures d'ouverture de l'accueil :

Les entraîneurs et clients doivent téléphoner au comptoir du Centre communautaire d'Outremont (514-495-6211) pour savoir si l'activité a lieu ou pas selon l'état de leurs terrains. Le personnel au comptoir communique avec le préposé à l'entretien du parc pour avoir l'information en temps réel.

2 - Si le temps est nuageux ou en cas de doute - Pendant les heures de fermeture de l'accueil :

Les clients doivent se déplacer directement sur les terrains pour savoir si le cours a lieu.

3 - Des plages horaires ont été prévues en cas de pluie afin d'avoir la possibilité de reprendre des cours.

4 - Un cours est considéré comme donné, si au moins 50 % de la leçon a eu lieu.

5- Pas de remboursement en cas de pluie. Reprises prévues à l'horaire.

Procédure pour l'inscription aux activités

CARTE BIBLIOTHEQUE-LOISIRS OBLIGATOIRE

La carte bibliothèque-loisirs est obligatoire pour s'inscrire aux activités de l'arrondissement d'Outremont. Elle permet également l'accès à toutes les bibliothèques du réseau de la ville de Montréal. Cette carte est disponible au comptoir d'accueil du Centre communautaire intergénérationnel d'Outremont au 999, avenue McEachran.

COÛT

- Résidents de Montréal (valide 2 ans) : Gratuit
- Non-résidents (valide 1 an) :
 - Gratuit pour les étudiants temps plein dans une institution d'enseignement montréalaise,
 - 44\$ / personnes âgées de 13 ans et moins,
 - 88\$ / personnes âgées de 14 à 64 ans,
 - 56\$ / personnes âgées de 65 ans et plus.

INSCRIPTIONS EN LIGNE

Paiement par carte de crédit seulement

1- Rendez-vous sur le site de Loisirs en ligne au : www.ville.montreal.qc.ca/loisirsenligne

2- Pour voir les activités de tennis offertes par l'arrondissement d'Outremont :

- Tapez TENNIS dans la barre de recherche
- Cliquez sur ARRONDISSEMENTS,
- Cochez OUTREMONT,
- Cliquez sur RECHERCHER.

INSCRIPTION EN PERSONNE

À l'accueil du Centre communautaire Intergénérationnel

Paiement par carte de crédit, débit et argent comptant

La programmation des activités se trouve sur le site internet de l'arrondissement et au CCI
ville.montreal.qc.ca/outremont
Téléphone : 514-495-6211
Télécopieur : 514-495-7411
Courriel : loisirs.outremont@ville.montreal.qc.ca

SYSTÈME DE CLASSIFICATION / Échelle d'autoévaluation

Classement	Coup de fond (coup droit et revers)	Retour de service	Jeu de filet (volée et smash)	Service
1.0	Ce joueur commence à jouer au tennis.	Ce joueur commence à jouer au tennis.	Ce joueur commence à jouer au tennis.	Ce joueur commence à jouer au tennis.
1.5	Ce joueur commence à échanger mais éprouve de la difficulté du fond de terrain.			
2.0/2.5	Ce joueur réussit à échanger en fond de terrain sur balles faciles. Sa constance est limitée par l'absence de contrôle de balle. Ce joueur esquive un revers au profit d'un coup droit. Ce joueur réussit des échanges de 10 coups consécutifs en fond de terrain en utilisant surtout le coup droit. Sa trajectoire de balle est arquée et la vitesse est modérée.	Ce joueur se positionne pour protéger ses faiblesses. Son retour est irrégulier. En simple, ce joueur retourne vers le centre du terrain. En double, il éprouve de la difficulté à retourner en croisé.	En simple, ce joueur évite de prendre le filet. En double, il applique le jeu de position et à l'aise uniquement avec les volées du coup droit; il évite la volée du revers et le smash. Ce joueur monte au filet à l'entraînement mais hésite à le faire en situation de match.	Les doubles fautes sont fréquentes. Ce joueur éprouve de la difficulté avec le lancer de balle. Ce joueur réussit sa première balle à moins de 50%. Son deuxième service se limite à une mise en jeu.
3.0	Ce joueur réussit des échanges de 10 coups consécutifs (autant en coup droit qu'en revers). À cadence modérée, il retourne les balles hautes, courtes ou éloignées, avec plus d'efficacité sur son coup dominant.	Sur un service de vitesse modérée, ce joueur contrôle son retour tant en simple qu'en double, avec une intention précise.	Ce joueur réussit bien la volée du coup droit sur balle facile; sa volée dominante est efficace mais ne lui permet pas de faire le point. Sa volée est déficiente sur les balles basses ou éloignées. Il réussit bien le smash sur balles faciles.	Sa première balle de service est réussie à plus de 50%. Son deuxième service est plus lent.
3.5	Ce joueur est apte à déplacer l'adversaire et / ou à retourner des balles faciles avec plus de puissance. Il réussit plus de 60% de ses coups d'approche.	Ce joueur peut retourner défensivement les services rapides ou éloignés. Sur une deuxième balle facile, il retourne en puissance ou en précision. En double, son retour est parfois suivi d'une montée au filet.	Au filet, ce joueur est à l'aise: il peut diriger sa volée du coup droit; au revers, il la dirige aussi mais sans conviction. Il exécute des volées et des smashes qui exigent de courts déplacements.	Ce joueur peut varier la vitesse et la direction de son premier service. Il peut aussi diriger son deuxième service sur la faiblesse de l'adversaire. Il ne fait pas de doubles fautes.
4.0	Ce joueur maîtrise le jeu de fond, il est toutefois erratique en situation plus difficile: balles rapides, éloignées, situation de jeu contre un adversaire au filet.	Ce joueur a de la difficulté à retourner les services très puissants et/ou avec effets. Son retour lui permet de prendre l'initiative du point, d'explorer une faiblesse de l'adversaire.	En simple, ce joueur est à l'aise avec le jeu de filet. En double, il adopte une attitude offensive sur différents types de balles; il peut intercepter les retours de services faciles. Sur les lobs faciles, son smash lui permet de faire le point.	Ce joueur peu varier la vitesse et/ou la direction de son premier service. Il utilise les services à effets.

Programmation Junior

Tous les cours juniors se déroulent sur 3 terrains. Les préposés à l'entretien ont le mandat de déterminer quels terrains utiliser.

COURS DE TENNIS JUNIOR

SESSION 1

Du 07 mai au 30 mai 2019

Groupe 1 : 6 à 7 ans (tous niveaux) : Mardi et jeudi de 17h à 18h

Groupe 2 : 8 à 9 ans (tous niveaux) : Mardi et jeudi de 18h à 19h

**Reprise en cas de pluie les 4, 6, 11 et 13 juin 2019*

Du 6 mai au 29 mai 2019

10 à 17 ans (tous niveaux) : Lundi et mercredi, de 17 h 30 à 19h

**Reprise en cas de pluie les 3, 5, 10 et 12 juin 2019*

SESSION 2

Lundi au jeudi

Du 25 juin au 4 juillet 2019 (Deux jours fériés – Coût au prorata)

**Reprises en cas de pluie ou mini tournoi les vendredis 28 juin et 5 juillet 2019*

5-7 ans 1.0 mini tennis	De 9h à 10h
8-10 ans 1.0/1.5 (débutant et novice)	De 10h à 11h
11-13 ans 1.0/1.5 (débutant et novice)	De 11h à 12h
10-13 ans 2.0/2.5 (intermédiaire)	De 13 h à 14 h 30
14-17 ans 3.0+ (avancé)	De 14 h 30 à 16 h

SESSION 3

Lundi au jeudi

Du 8 au 18 juillet 2019

**Reprises en cas de pluie ou mini tournoi les vendredis 12 et 19 juillet 2019*

5-7 ans 1.0 mini tennis	De 9h à 10h
8-10 ans 1.0/1.5 (débutant et novice)	De 10h à 11h
11-13 ans 1.0/1.5 (débutant et novice)	De 11h à 12h
10-13 ans 2.0/2.5 (intermédiaire)	De 13 h à 14 h 30
14-17 ans 3.0+ (avancé)	De 14 h 30 à 16 h

SESSION 4

Lundi au jeudi

Du 22 juillet au 1er août 2019

**Reprises en cas de pluie ou mini tournoi les vendredis 26 juillet et 2 août 2019*

5-7 ans 1.0 mini tennis	De 9h à 10h
8-10 ans 1.0/1.5 (débutant et novice)	De 10h à 11h
11-13 ans 1.0/1.5 (début et novice)	De 11h à 12h
10-13 ans 2.0/2.5 (intermédiaire)	De 13 h à 14 h 30
14-17 ans 3.0+ (avancé)	De 14 h 30 à 16 h

SESSION 5

Lundi au jeudi

Du 5 août au 15 août 2019

**Reprises en cas de pluie ou mini tournoi les vendredis 9 août et 16 août 2019*

5-7 ans 1.0 mini tennis	De 9h à 10h
8-10 ans 1.0/1.5 (débutant et novice)	De 10h à 11h
11-13 ans 1.0/1.5 (débutant et novice)	De 11h à 12h
10-13 ans 2.0/2.5 (intermédiaire)	De 13 h à 14 h 30
14-17 ans 3.0+ (avancé)	De 14 h 30 à 16 h

Programmation Adulte

*Tous les cours adultes se déroulent sur 2 ou 3 terrains et la ligue de tennis sur 3 terrains.
Les préposés à l'entretien ont le mandat de déterminer quels terrains utiliser.*

COURS DE TENNIS ADULTE

SESSION 1

Mardi et jeudi

Du 7 au 30 mai 2019

** Reprise en cas de pluie les 4, 6, 11 et 13 juin 2019*

1.0/1.5 (débutant et novice)	De 9 h à 10 h 30
2.0/2.5 (intermédiaire)	De 10 h 30 à 12 h
3.0 (avancé)	De 19h à 20 h 30
2.0 /2.5 (intermédiaire)	De 20 h 30 à 22h

Lundi

Du 6 au 27 mai 2019

**Reprise en cas de pluie le 3 et 10 juin 2019*

1.0/1.5 (débutant et novice)	De 19h à 21h
------------------------------	--------------

SESSION 2

Mardi et jeudi

Du 18 juin au 11 juillet 2019

**Reprises en cas de pluie les 16-18 juillet 2019*

1.0/1.5 (débutant et novice)	De 19h à 20 h 30
2.0 /3.0 (intermédiaire à avancé)	De 20 h 30 à 22h

SESSION 3

Mardi et jeudi

Du 23 juillet au 15 août 2019

**Reprises en cas de pluie les 20 et 22 août 2019*

1.0/1.5 (débutant et novice)	De 19h à 20 h 30
2.0 /3.0 (intermédiaire à avancé)	De 20 h 30 à 22h

SESSION 4

Mardi et jeudi

Du 27 août au 19 septembre 2019

**Reprises en cas de pluie les 24, 26 septembre, 1^{er} et 3 octobre 2019*

3.0 + (avancé +)

De 19h à 20 h 30

2.0 /2.5 (intermédiaire)

De 20 h 30 à 22h

LIGUE DE TENNIS - ADULTES

Ligue de tennis organisée qui assure à chaque joueur une heure en simple et une heure en double durant six semaines.

INSCRIPTIONS -

Avant le 7 juin 2019

GROUPES – 2 groupes de 12 places chacun, selon le niveau de jeu.

2.0 /2.5 (intermédiaire)

Lundi de 19 h à 22h (5 semaines)

1ere session / du 8 juillet au 5 août 2019 (reprise 12 août 2019)

2ieme session / du 19 août au 16 septembre 2019 (reprise 23 septembre 2019)

3.0 /3.5 (avancé et +)

Mercredi de 19h à 22h (6 semaines)

1ere session / du 26 juin au 31 juillet 2019 (reprise 7 août 2019)

2ieme session / du 14 août au 18 septembre 2019 (reprise 25 septembre 2019)

Cours privés

L'arrondissement d'Outremont et Tennis Montréal se sont entendus sur la mise en place d'un système d'enseignement individuel pour les citoyennes et citoyens. Seuls les entraîneurs certifiés et reconnus par Tennis Montréal et approuvés par la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social ont l'autorisation de donner des cours privés sur les terrains au parc Saint-Viateur.

Tarification mise en place pour 2019

Type de leçon	Tarifs instructeurs	Tarifs entraîneurs CP1 et +
1 personne	25 \$ / heure	31\$ / heure
2 personnes	30 \$ / heure	38\$ / heure
3 personnes	36 \$ / heure	45\$ / heure
4 personnes	40 \$ / heure	50\$ / heure

Procédures de réservations de terrains de tennis pour les cours privés

Les entraîneurs doivent réserver leur terrain sur la feuille prévue à cet effet dans le local du chalet St-Viateur. Pour que la réservation soit valide, le professeur doit inscrire sur la feuille de réservation son nom, le nom de l'élève et le numéro de téléphone de l'élève. Les cours privés se donnent uniquement aux heures (10h, 11h, etc.).

Les préposés à l'entretien ont le mandat de déterminer quel terrain utiliser.

Les entraîneurs doivent avoir leur carte d'instructeur accrédité en tout temps et la montrer aux participants lorsqu'ils donnent des cours privés.

Saison : 6 mai au 14 octobre (selon l'état des terrains)

Horaire : du lundi au vendredi de 7 h à 23 h et les samedis et dimanches de 8 h à 22 h

Restrictions : les cours privés sont autorisés uniquement lorsqu'il n'y a pas d'autres activités en cours (programmation adulte, programmation junior, ligue de tennis, réservations et locations, camp intensif, tournoi...) Un seul cours privé à la fois durant les mois de juin, juillet et août 2019. Au cours des mois de mai, septembre et octobre, deux cours privés peuvent se donner au même moment s'il n'y a pas d'autres activités dirigées.

Les coupons de cours privés de tennis sont en vente au CCI. Le client intéressé à prendre des cours de tennis privés doit prendre rendez-vous avec l'entraîneur avant d'acheter ses coupons.

Le client doit présenter obligatoirement ce coupon à l'entraîneur au début du cours.

Aucun remboursement. Valable pour l'année indiquée uniquement.

BONNE SAISON À TOUS